

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 juin 2009

Sous la présidence de M. Alain HURSTEL, Maire

Présents : MM. Charles DOTT, Jean-Michel HATT, Patrick LENTZ, Jean-Paul UHL, Mmes Djemila ARMBRUSTER, Marie-Claire BURGER, Martine BUREL, Jeannette LANG

Absents : -MM. Jean-Jacques HORNECKER et Jean Georges MEHL

1 Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mars 2009

Le procès-verbal de la séance du 30 mars dernier est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

2. Constitution de la Commission d'Appel d'Offres

Monsieur le Maire appelle l'assemblée à désigner les conseillers qui feront partie de cette Commission et les informe qu'il est président d'office de cette commission.

Sont élus : **-Membres titulaires** : LANG Jeannette,
BURGER Marie-Claire
LENTZ Patrick
-Membres suppléants : BUREL Martine
HATT Jean-Michel
ARMBRUSTER Djemila

3. Travaux de rénovation des lampadaires

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de confier les travaux de nettoyage et de remise en peinture des lampadaires à l'Entreprise Multiservice d'Insertion Intercommunale dont le siège se trouve Parc des Tanneries à Lingolsheim. Le montant des travaux est de l'ordre de 2 484.96 €H.T.

Le Conseil autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux.

4. Travaux salle communale

M. le Maire informe les Conseillers qu'il y a lieu d'entreprendre des travaux dans la salle communale à savoir la rénovation du plafond, des murs et du sol.

En ce qui concerne les travaux de mise en place d'un faux plafond acoustique, et après étude de devis, le Conseil décide

-de faire réaliser ces travaux par la Société PLASTICA ISOLATION de Saessolsheim pour un montant de 4 812.60 €H.T.

-d'autoriser M. le Maire à signer tous documents se rapportant à ces travaux.

En ce qui concerne la remise en état des murs et du sol; des devis supplémentaires vont être demandés.

5. Evaluation de PVR pour le projet Rue des Vergers

M. le Maire a présente au Conseil les différents devis relatifs aux travaux de voirie, d'électricité, d'eau ainsi que la maîtrise d'œuvre pour le calcul de PVR. Cette évaluation sera demandée lorsque les demandes d'autorisation administratives seront sollicitées par les propriétaires.

6. Mandat donné au Maire pour ester en justice concernant le litige SITA

M. le Maire rappelle aux Conseillers le contentieux avec la municipalité de Hochfelden, suite à leur refus de mettre en place une taxe intercommunale sur le stockage des déchets.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal

- ont donné mandat au Maire pour ester en justice
- ont autorisé M. le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

7. Organisation des élections européennes du 7 juin 2009

Une permanence des conseillers municipaux a été mise en place pour le bon déroulement du vote.

8. Divers

Un nettoyage des plantations de part et d'autre de la voirie communale a été fixé au 27 juin prochain. ; Démarrage à 9 heures.

En ce qui concerne les coulées de boues, une réunion regroupant les représentants de la Commune et l'Association Foncière sera organisée pour définir d'un commun accord les moyens pour y remédier.

Périscolaire : A la prochaine rentrée scolaire de septembre, les enfants n'iront plus au périscolaire de Schwindratzheim mais à celui de Hochfelden. Un complément d'information sera fourni aux parents concernés.

La traditionnelle cérémonie du 14 juillet a été fixée au mardi 14 juillet à 11 heures.